

**PME : l'ambition de  
grandir - Paroles  
d'entrepreneurs**

17 juillet 2006

**Pierre FONLUPT**

**Président de la**

**Commission Entrepreneurs, Entreprises et Société**

 **ERNST & YOUNG**  
*Quality In Everything We Do*

 **MEDEF**

informer

# LES CHIFFRES

FRANCE	ROYAUME-UNI	ALLEMAGNE
<b>Entreprises employant entre 250 et 1.000 personnes</b>		
<b>4.060</b>	<b>8.500</b>	<b>10.616</b>
<b>Entreprises employant entre 50 et 249 personnes</b>		
<b>24.420</b>	<b>28.820</b>	<b>44.000</b>

Source : CBK EY - 2005

Les PME françaises peinent à se développer. Sept ans après leur création, les entreprises françaises ne parviennent à accroître leurs effectifs que de 7% en moyenne, contre 22% en Allemagne par exemple. La France est-elle condamnée à rester en queue du peloton ?

# Pourquoi la France compte-t-elle moins de moyennes entreprises que l'Allemagne ou le Royaume-Uni ?

**La Commission Entrepreneurs, entreprises et société – en partenariat avec Ernest & Young et en collaboration avec la Commission Économie – a mené une étude qualitative sur la nature des freins au développement harmonieux de nos PME.**

- Des entretiens avec vingt entrepreneurs présents en France, en Allemagne ou au Royaume-Uni, qui ont développé leur entreprise au-delà de la taille d'une PME, des chercheurs et des universitaires, des investisseurs...
- En complément, recherches sur les bases de données Ernst & Young et analyses documentaires.

**Ces travaux doivent aboutir à un ensemble de propositions pour :**

- **Renforcer les dispositifs existants,**
- **Promouvoir des dispositifs encore en débat,**
- **Prendre de nouvelles mesures.**

**Certaines des propositions qui suivent s'adressent aux pouvoirs publics. D'autres, aux entreprises. D'autres, enfin, au réseau MEDEF (organisations professionnelles et MEDEF territoriaux).**

**Les résultats des entretiens permettent d'identifier cinq éléments clés - classés par ordre d'importance - qui participent de la réussite.**

**1 – Une culture du pays favorable à l'entreprenariat,**

**2 – Un tropisme naturel à l'international,**

**3 – Un partenariat stratégique entre les entreprises,**

**4 – Simplicité des procédures et financements facilités pour une meilleure rentabilité,**

**5 – Flexibilité du marché du travail.**

# UNE CULTURE DU PAYS FAVORABLE A L'ENTREPRENARIAT

**1 - Une culture du pays favorable à l'entrepreneuriat.** Elle implique des relations étroites entre tous les acteurs de la société. Elle requiert une meilleure organisation de l'intelligence économique et la reconnaissance du rôle essentiel des entreprises et de leurs créateurs et dirigeants dans la bonne marche du pays.

Elle peut être favorisée par :

- **Une prise de parole plus systématique des entrepreneurs,**

- **Une initiation à l'entreprise dès le plus jeune âge dans les écoles** (activités pédagogiques ludiques, rencontres avec des entrepreneurs, refonte des manuels),

- **Des cours obligatoires d'entrepreneuriat pour tous à l'université,**

- **Une pédagogie amenant les élèves à savoir tirer les leçons d'un échec,**

- **Le développement des fondations encourageant l'entrepreneuriat dans notre société.**

# UN TROPISME NATUREL A L'INTERNATIONAL

**2 – Un tropisme naturel à l'international. Il peut être favorisé par :**

- **L'élaboration d'une nouvelle image de marque « made in France »**
- **La mise en place de systèmes d'aide à la défense des brevets des PME hors Union européenne.**
- **La promotion des outils existants (MEDEF International, UbiFrance, COFACE, etc) en dégagant des moyens pour une plus grande proximité avec les PME,**
- **La mobilisation des représentations diplomatiques,**
- **Une incitation fiscale pour les investissements à l'étranger par implantation ou croissance externe,**
- **L'ouverture des conseils d'administration aux administrateurs étrangers,**
- **L'apprentissage systématique de l'anglais,**
- **Le développement des lycées internationaux**

# UN PARTENARIAT STRATEGIQUE ENTRE LES ENTREPRISES

**3 – Une entraide réelle entre les entreprises, c'est-à-dire entre PME tout d'abord mais aussi entre grandes entreprises et PME. Elle peut être favorisée par :**

- Développement et encouragement de la constitution de groupements de PME pour l'achat, le financement et l'international,

- La création d'un interlocuteur unique à tous les organismes d'aide aux PME,

- L'incitation des grands groupes à réserver un pourcentage de leurs commandes aux PME, dans la dynamique du « pacte PME »,

- Le soutien de programmes de R&D communs aux PME et aux universités.

# DES SOURCES DE FINANCEMENT FACILITEES ET UN ALLEGEMENT DES CONTRAINTES

**4 – Faciliter le financement de la croissance.** La France se distingue par un faible nombre de *business angels*. Notre pays investit 0.3% de son PIB en faveur du capital-risque, contre 1.1% aux Royaume-Uni et aux États-Unis. Conséquence de l'insuffisance des financements : une entreprise sur trois démarre avec moins de 5.000 € et seulement une entreprise sur cinq dispose d'un capital initial supérieur à 100.000 €

FRANCE	ROYAUME-UNI	ALLEMAGNE
Nombre de business angels		
3.000	50.000 (et 500.000 aux États-Unis)	27.000 (en 1999)

Source : Eurofactor, 2005

# DES SOURCES DE FINANCEMENT FACILITEES ET UN ALLEGEMENT DES CONTRAINTES (suite)

## 4 – Faciliter le financement de la croissance, les investissements et l'innovation, c'est par exemple :

- Favoriser le marché Alternext par un meilleur financement des coûts d'introduction et par des avantages fiscaux pour les investisseurs,
- Agir avec les banques pour favoriser le développement d'une offre de financement plus diversifiée, prenant plus en compte le risque,
- Exonérer d'ISF les sommes laissées en compte courant par le chef d'entreprise,
- Privilégier une augmentation des garanties Oséo-SOFARIS pour inciter les banques à concéder des prêts suffisants,
- Développer une vraie politique de fonds de proximité qui attire des fonds privés et assure une certaine sécurité et des avantages fiscaux pour les investisseurs privés,
- Permettre aux entreprises de bénéficier du système des hypothèques rechargeables,

# DES SOURCES DE FINANCEMENT FACILITEES ET UN ALLEGEMENT DES CONTRAINTES (suite)

## 4 – Faciliter le financement de la croissance, les investissements et l'innovation, c'est aussi :

- **Faire de la reprise d'entreprise une opportunité de croissance** en développant le financement par avances remboursables, en faisant connaître les outils existants, en exonérant d'IS les premières années.
- Permettre une véritable déduction des pertes sur le revenu en cas d'échec,
- Créer un organisme de lien entre entrepreneurs et investisseurs potentiels encourageant le développement de fonds dédiés au capital risque et au capital investissement.
- Réfléchir aux moyens d'assurer aux PME une croissance durable, notamment à travers une réduction des délais de paiement, souvent à l'origine d'importants problèmes de trésorerie.

# DES SOURCES DE FINANCEMENT FACILITEES ET UN ALLEGEMENT DES CONTRAINTES (suite)

**4 – Mettre en place une procédure de simplification administrative comportant notamment :**

**- Une méthode standard pour le calcul du coût des formalités pour les entreprises,**

**- L'utilisation systématique de l'analyse d'impact selon la méthode standard avant toute nouvelle norme,**

**- La mise en place d'un comité de simplification indépendant des ministères,**

**- La réduction systématique de la fréquence des formalités récurrentes (les obligations mensuelles deviennent trimestrielles, les trimestrielles deviennent annuelles...)**

**- La généralisation de l'utilisation électronique de tous les documents administratifs,**

**- Un objectif chiffré annuel de réduction des formalités administratives pour les entreprises par ministère.**

**5 – Un marché du travail plus flexible.** Le dernier classement de l'étude menée par le World Bank Group (Doing Business 2005) place la France en 142<sup>ème</sup> position (sur 155 pays analysés) en terme de flexibilité du marché du travail. Pour assurer le développement de nos PME, il devient urgent de déverrouiller l'emploi :

**- En assouplissant le code du travail**

**- En simplifiant, pour rendre le travail plus attractif, plutôt qu'en complexifiant pour se protéger,**

**- En changeant le rapport au travail des Français.**

# SYNTHESE DES TRAVAUX

**Les travaux menés jusqu'à présent montrent que le fait d'accroître le nombre de moyennes entreprises passe par des mesures qui sont autant culturelles que techniques. Au fond, aujourd'hui, le manque de reconnaissance des parcours d'entrepreneurs qui ont réussi et le risque élevé de l'échec ne suscitent pas l'envie de grandir.**

**Cette étude propose un certain nombre d'actions pour renforcer les facteurs clés de succès identifiés par les entrepreneurs interrogés :**

- Une culture du pays favorable à l'entreprenariat
- Un tropisme naturel à l'international
- Un partenariat stratégique entre entreprises
- Des procédures simples, des financements facilités
- La flexibilité du marché du travail

## SYNTHESE DES TRAVAUX (suite)

**Certaines de ces actions sont aujourd'hui dans le débat public (par exemple l'accroissement des garanties Oséo-SOFARIS).**

**D'autres plus nouvelles, nécessitent d'être débattues et approfondies :**

- Définir un plan d'actions pour augmenter le nombre de PME « globales » par une incitation fiscale pour les investissements à l'étranger par implantation ou croissance externe, par la protection et la défense de la propriété intellectuelle de nos PME à l'étranger...
- Permettre le système des « hypothèques rechargeables » pour les entreprises pour faciliter le recours et l'utilisation de crédit bancaire,
- Développer des outils de communication permettant au plus grand nombre de PME d'accéder aux ressources et dispositifs existants,
- Participations des entrepreneurs dans le contenu des manuels scolaires (économie/histoire).

## ET MAINTENANT ?

Le MEDEF représente et fédère des entreprises de toutes tailles (TPE, PME et grandes entreprises) et de tous secteurs.

Il propose à ses fédérations professionnelles d'ouvrir en son sein un chantier pour identifier les pratiques qui pénalisent le développement des PME françaises et pour initier ou développer des partenariats stratégiques qui le favorisent.

En gardant à l'esprit que grandes et petites entreprises doivent aujourd'hui avoir un projet commun : faire grandir l'entreprise France.

## ET MAINTENANT ? (suite)

Les Fédérations professionnelles et les MEDEF territoriaux sont invités à réagir sur les propositions du présent rapport :

- Quelles sont les mesures proposées les plus pertinentes ?
- Quelles sont celles qui manquent ?
- Comment faire bénéficier les TPE de cette dynamique ?
- Quelles sont les pratiques qui pénalisent le développement des PME ? Quelles initiatives peut-on prendre pour y remédier ?

# LISTE DES PERSONNES INTERROGÉES

Gilles UNTEREINER - CCIF

Paul ANSELIN – Maire, conseiller régional

Guy ZARZAVATDJIAN – 3I

Phil YEA - 3I

Nicolas CRESPELLE - MDO

Denis PAYRE- KIALA

Thierry DEPOUX - FARMAN

Jean-Louis GAUDILLERE - JLMG

Andy PHILIPS – ACTIVE HOTELS

Rolf KONRAD - MEPHISTO

Hervé de la MARTINIÈRE - Éditions de la MARTINIÈRE

Jean-Paul MAURY - Groupe MAURY

RW NELSON – KEMIN INDUSTRIES

Hervé HILLION - HORUS HEADSTRONG

François DELACHAUX – DELACHAUX SA

Martin FOSHAG - LEITWERK

Pascal DIAZ - INOPLAST

Louis-Marie LE COUTOUR - FLORETTE

A. LEITZGEN – SALM/CUISINES SCHMIDT

Jacques CHAIZE - DANFOSS SOCLA

Charles MARCHANT - MARCHANT HUMAN  
RESSOURCES

Alain THIBAUT - Groupe BERNARD JULHIET

Alain BREAU - Groupe MORY

Steve ROSENBLUM - PIXMANIA

Mikel URIZARBARRENA - PANDA SOFTWARE

Philippe CORRUBLE - HEC

Karen WILSON - EFER

Christian de BOISSIEU - CAE

Jacques MARSEILLE - Économiste

Jean Paul BETBEZE - CAE